



La stratégie du SAGE des Deux Morin

Présentation aux conseils communautaires

2013

Présentation du SAGE des Deux Morin

Qu'est ce que le SAGE ?

- * Document donnant des **dispositions** pour **protéger** durablement la ressource en **eau** tout en satisfaisant les usages
- * Il s'intéresse à l'ensemble des domaines de l'eau (nappes phréatiques, les rivières, les milieux naturels...) et aux usages associées (eau potable, assainissement, inondations, loisirs...)
- * Il est composé de 2 documents :
 - * Un plan d'aménagement et de gestion qui recense les dispositions et les actions à mettre en œuvre (toutes décisions administratives dans le domaine de l'eau et de l'urbanisme devra être compatibles avec ce plan)
 - * Un règlement (opposable aux tiers)

Qui l'élabore ?

- * La Commission Locale de l'Eau (CLE)
 - * Parlement local de l'eau composé par 48 acteurs du territoire (50% d'élus + 25% d'usagers +25% des services de l'Etat)
- * Les commissions thématiques



Elaboré en concertation par les acteurs locaux

Sur quel territoire?

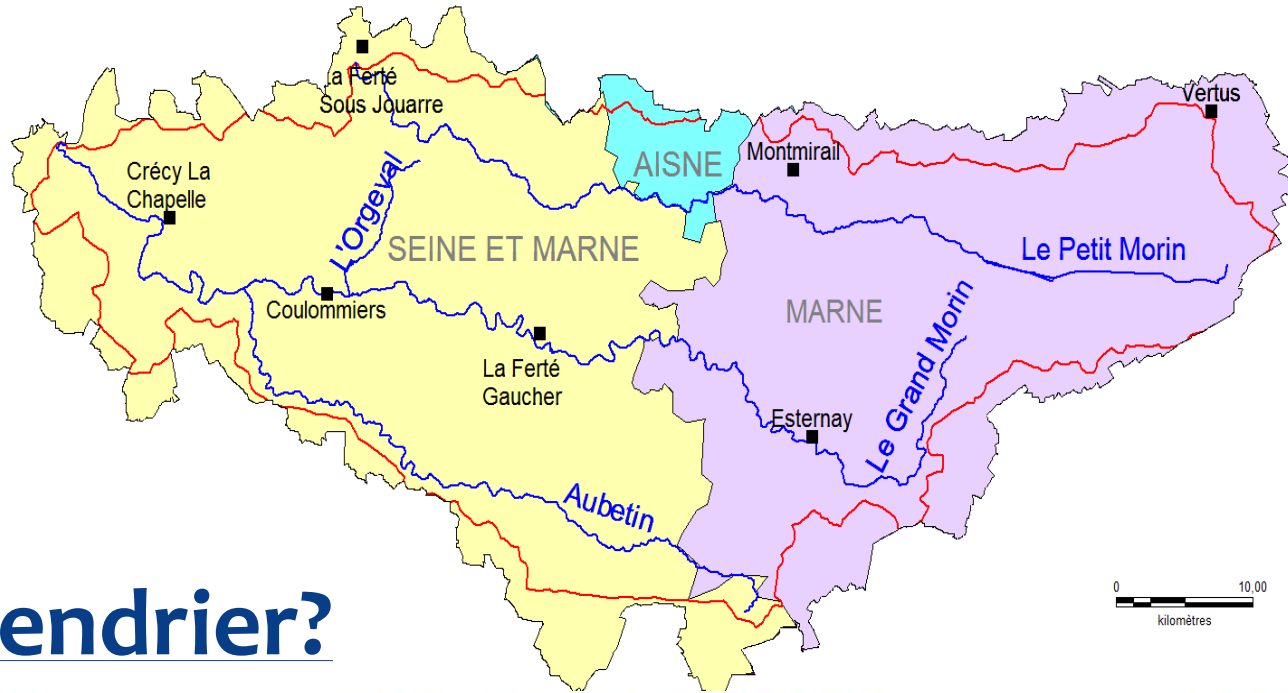
Le bassin versant du
Petit et du Grand Morin

1800 km²

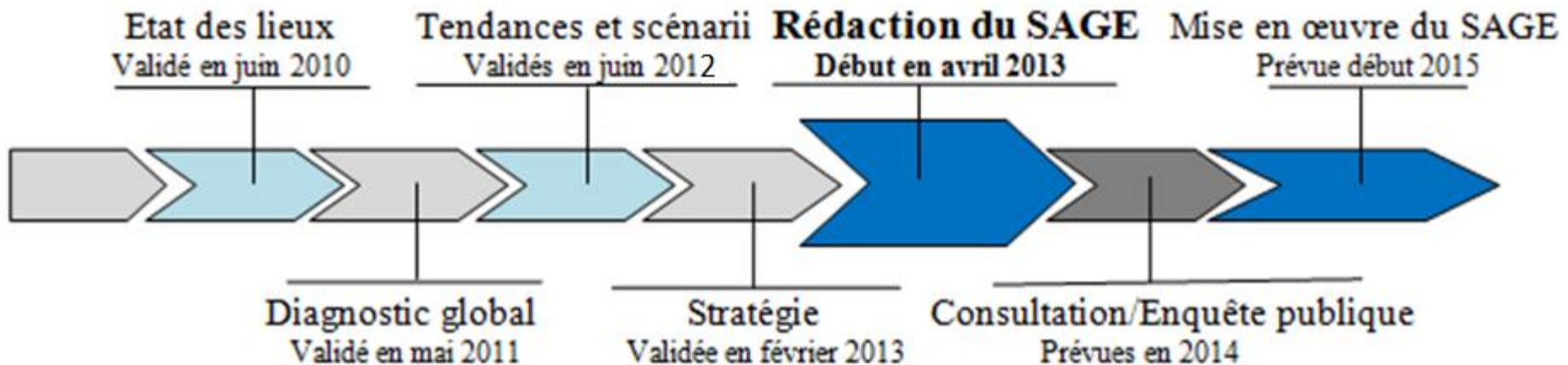
175 communes

3 départements

3 régions



Avec quel calendrier?



La stratégie du SAGE des Deux Morin

7 Enjeux / 22 objectifs / 68 mesures identifiés dans la stratégie



Enjeu n°1 : Pollutions diffuses

Constat :

- * Principale cause de dégradation de la qualité de l'eau
- * Essentiellement des nitrates et des pesticides qui contaminent de manière indirecte l'eau potable et les rivières

Objectif : Améliorer la qualité de l'eau

Stratégie :

- * **Améliorer les connaissances** pour mieux cibler les zones vulnérables
- * **Protéger les captages** d'eau potable en agissant au niveau des bassins d'alimentation des captages
- * **Accompagner les collectivités, les agriculteurs et les particuliers** afin de limiter au maximum les impacts
- * **Réduire le transfert des polluants** par ruissellement

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Conseils généraux**
- * **Collectivités** (communes, Synd. Eau potable)
- * **Profession agricole**

Coût estimatif:

64,1 M€

Enjeu n°2 :

Milieus naturels et zones humides

Constat :

- * Dégradation des milieux aquatiques (colmatage, envasement, artificialisation...)
- * Disparition des zones humides (assèchement et dégradation), malgré de nombreux services rendus tels l'épuration naturelle des eaux, la limitation des crues, l'apport d'eau lors des sécheresses,...

Objectif : Restaurer les cours d'eau et protéger les zones humides

Stratégie :

- * **Assurer la libre circulation des espèces et des sédiments** (*continuité écologique*)
- * **Restaurer les milieux aquatiques** (*frayères, berges, bras morts...*)
- * **Mieux connaître les zones humides** (*Inventaires, priorisation...*)
- * **Protéger les zones humides** (*acquisition, inscription dans les documents d'urbanisme...*)
- * **Restaurer les zones humides** (*programmes de restauration, de gestion et d'entretien...*)

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Collectivités** (communes, Synd. Rivière)
- * **Fédération de pêche**
- * **Particuliers**
- * **Gestionnaires de milieu** (conservatoire espaces naturels, conseils généraux, agriculteurs)

Coût estimatif:

62,1 M€

Enjeu n°3 : Inondation

Constat :

- * Une partie de la population du SAGE est concernée par le risque inondation

Objectif : Prévenir et réduire la vulnérabilités des personnes et des biens

Stratégie :

- * **Définir les zones sensibles au ruissellement** et agir en leur sein
- * **Gérer les eaux pluviales**
- * **Améliorer la gestion des inondations**
(zones d'expansion de crues, plan de gestion des vannages, documents d'information...)
- * Informer la population afin de développer la **culture du risque**

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Collectivités** (Communes, Comcom, Synd. Rivière)
- * **Service Etat** (DDT, Entente Marne)

Coût estimatif:

10,4 M€

Enjeu n°4 : Gestion quantitative

Constat :

- * Prélèvements majoritairement destinés à l'eau potable
- * Baisse importante du niveau des nappes
- * Restriction d'usage en été pour de nombreuses communes

Objectif : satisfaire une quantité d'eau suffisante pour tous les usages

Stratégie :

- * **Sécuriser l'alimentation en eau potable** (*Schémas départementaux, diversification de l'approvisionnement, plan de secours...*)
- * Mettre en place un **programme d'économie d'eau** (*Améliorer le rendement des réseaux, sensibilisation des collectivités et des usagers...*)
- * **Etudier la recharge des nappes** d'eau souterraine pour mieux gérer les prélèvements

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Collectivités** (Synd. Eau potable, communes...)
- * **Conseils généraux**
- * **Service Etat**

Coût estimatif:

33,28 M€

Enjeu n°5 : Pollutions ponctuelles

Constat :

- * Diminution des pollutions d'origines domestiques et industrielles.
- * Il reste cependant des actions à mener

Objectif : Réduire l'impact des rejets

Stratégie :

- * **Améliorer l'assainissement domestique** (*amélioration des réseaux, délimitation des zones prioritaires pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif, accompagner les collectivités...*)
- * **Limitier le transfert de polluants via les eaux pluviales** (*zonage pluviaux, techniques alternatives, traitement...*)
- * **Réduire les rejets industriels, artisanaux et miniers** (*recensement des activités polluantes, diagnostic et mise aux normes des entreprises, veille des sites et sols pollués et des activités minières...*)

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Collectivités** (communes, Synd. assainissement)
- * **Profession industrielle et artisanale**
- * **Services Etat**

Coût estimatif:

2,82 M€

Enjeu n°6 : Activités de loisirs

Constat :

- * Les activités pêche et canoë kayak sont présentes sur les Morin
- * Conflits d'usages

Objectif : Concilier les activités de loisirs entre elles et avec la protection du milieu aquatique

Stratégie :

- * **Aménager** des points d'accès à la rivière
- * **Sensibiliser** les pratiquants
(panneaux, signalétique, code de bonne conduite...)

Acteurs concernés :

- * **SAGE**
- * **Fédération de pêche**
- * **Fédération de canoë-kayak**
- * **Collectivités (Synd. Rivière)**

Coût estimatif:

0,09M€

Enjeu transversal : Organisation et gouvernance

Constat :

- * Structuration des maîtres d'ouvrage parfois insuffisante en fonction des thématiques

Objectif : Mettre en œuvre le SAGE

Stratégie :

- * Organiser la mise en œuvre du SAGE (*Structure porteuse, animation, coordination,)*
- * Identifier et mobiliser les acteurs locaux
- * Adapter les compétences techniques et territoriales des structures en place
- * Mettre en place le volet communication

Acteurs concernés :

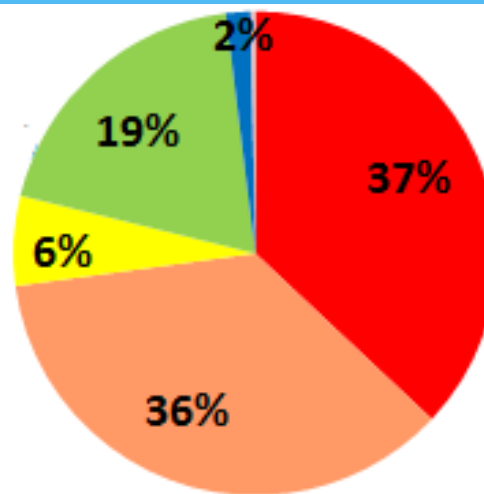
- * **SAGE**
- * **Collectivités**

Coût estimatif:

0,46 M€

Répartition des coûts

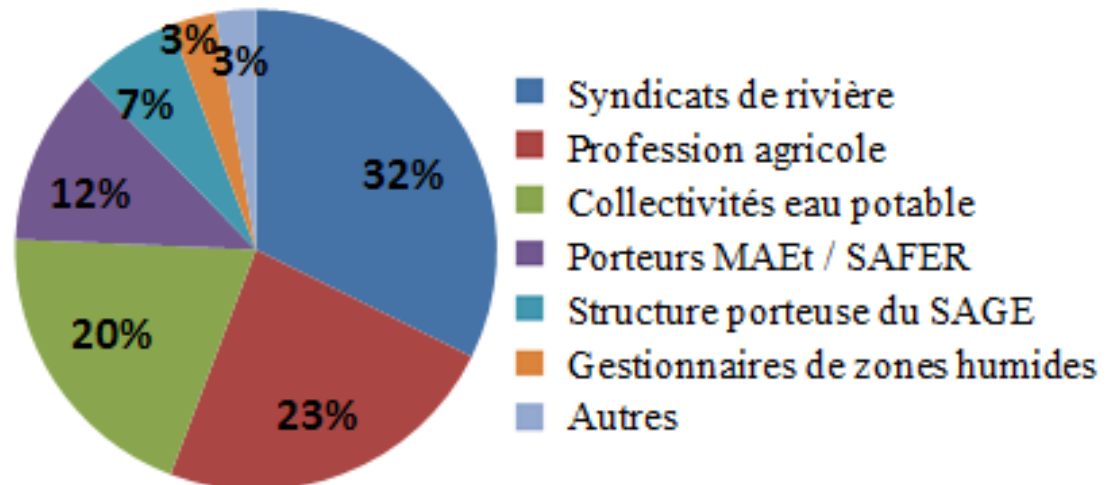
- Pollutions diffuses
- Milieux aquatiques et zones humides
- Inondations
- Alimentation en eau potable
- Pollutions ponctuelles
- Activités de loisirs (0.05%)




Par enjeu

Coût total de la mise en œuvre du SAGE : 173 M€

Par acteur



Conclusion

- 
- * La **stratégie** du SAGE est structurée autour de **7 enjeux**, 22 objectifs et 68 mesures
 - * Les **priorités** sont orientées vers la résolution des problèmes de qualités d'eau et en particulier la **prévention des pollutions diffuses** et vers la **préservation et la restauration des milieux aquatique et humides**
 - * La mise en œuvre du SAGE nécessite de s'interroger sur la structure porteuse du SAGE et sur une organisation adaptée des acteurs locaux.

Merci de votre attention